

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 7 NOVEMBRE 2022

Les présents :

Pour Rioux : Mme Vignaud (adjointe), Mme Bouillaud (directrice et enseignante des CE1-CE2), Mme Carpio-Mateos (enseignante des CE2-CM1), Mme Billon (enseignante des CM2), Mme Favriau, M. Bodin et M. Bouillaud (représentants des parents d'élèves).

Pour Tesson : M. Morichon (maire), Mme Joguet (adjointe au maire), Mme Vallet (directrice et enseignante des MS/GS), Mme Le Glas (enseignante des PS), Mme Salvaing (enseignante des GS-CP), Mme Girard (enseignante des CP/CE1), Mmes Navarre, Caby, Minguez et M. Bouquet (représentants des parents d'élèves).

Les absents excusés : Mme Charpentier (Inspectrice de l'Éducation Nationale), M. Veillon (DDEN) et M. Soullisse (maire de Rioux).

Ouverture de la séance à 18h00.

Désignation des secrétaires de séance : Mme Salvaing Laure et Mme Navarre.

Présentation des nouveaux membres du Conseil d'École.

1. Approbation du compte rendu du dernier conseil d'école à l'unanimité.

2. Règlement intérieur

Après présentation du règlement intérieur l'équipe enseignante et les membres du conseil d'école ne souhaitent pas apporter de modifications à celui-ci.

Le règlement intérieur et la Charte de la Laïcité à l'école seront distribués pour que les parents en prennent connaissance et les signent.

3. Protocole de surveillance des récréations et plan de continuité pédagogique

La surveillance de la cour de récréation fait partie des préoccupations des enseignantes. A ce titre, l'organisation de sa surveillance est présentée aux membres du conseil.

Les enseignantes expliquent les modalités de la continuité pédagogique en cas de fermeture de classe à cause du COVID-19. Celle-ci se fera par internet.

Pour ceux qui ne seraient pas équipés, des photocopies du travail seraient à récupérer à l'école.

4. Sécurité des écoles

Trois types d'exercices seront réalisés durant l'année scolaire : évacuation incendie, risques-majeurs et anti-intrusion.

Un premier exercice évacuation incendie a eu lieu dans les deux écoles (le 19 septembre à Tesson et le 18 octobre à Rioux). Un second aura lieu dans les six mois. Chaque école est équipée d'alarmes incendie.

Des exercices concernant le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) auront lieu dans l'année. Un exercice doit porter sur l'attentat-intrusion. Celui-ci doit être fait avant le 17 décembre. Le but est de se cacher et de rester silencieux ou de sortir de l'école au cas où quelqu'un de malveillant s'introduirait dans l'école. A Tesson, ces exercices se sont déroulés les 26 septembre et 3 octobre.

Un exercice « risques majeurs » (tremblement de terre) a également été effectué à Tesson le 10 octobre 2022. Un exercice de ce type sera réalisé à Rioux dans les semaines à venir.

5. Effectifs de rentrée

PS : 25	CE1/CE2 : 23 (9 CE1 et 14 CE2)
MS/ GS : 22 (15 MS et 7 GS)	CE2/CM1 : 23 (6 CE2 et 17 CM1)
+1 MS en janvier	CM2 : 17
GS/CP : 22 (11 GS et 11 CP)	
CP/CE1 : 22 (11 CP et 11 CE1)	
Total pour Tesson : 91	Total pour Rioux : 63

Soit un total de 154 élèves sur le RPI.

6. Evaluations nationales

Les élèves des classes de CP et de CE1 ont passé des évaluations nationales en français et en mathématiques fin septembre.

En complément du travail effectué en classe, ces évaluations vont permettre aux équipes pédagogiques de disposer d'un point sur les compétences de chaque élève et de favoriser l'élaboration de dispositifs pédagogiques adaptés aux besoins des élèves.

7. Activité physique quotidienne

Depuis la rentrée 2022, les élèves des écoles primaires bénéficient de 30 minutes d'activité physique quotidienne.

Ces 30 minutes sont à mettre en place en plus des heures d'EPS.

Elles peuvent être fractionnées dans la journée et sont principalement mises en place sur les temps de récréation et durant la pause méridienne.

Les élèves ont du matériel à disposition pour organiser différents ateliers. Nous avons pu observer que tous les élèves sont actifs pendant les temps de récréations.

8. Bilan des coopératives scolaires

L'argent de la coopérative est utilisé pour financer des sorties pédagogiques, les projets de classe, le transport, les intervenants. Celui-ci est indispensable pour l'ouverture culturelle des enfants car l'école n'a pas d'autre rentrée d'argent.

Il est rappelé qu'une participation volontaire est demandée en début d'année aux familles.

A Rioux, le taux de participation est de 55%. A Tesson, il est de 81%. Les dons peuvent être faits tout au long de l'année scolaire.

La CDC de Gémozac finance les sorties à 80% et les intervenants en EPS à 100%.

Pour l'année 2021-2022, un compte-rendu financier a été envoyé par chaque école à l'OCCE.

A Rioux, le total des charges est de 7 894 € et le total des produits est de 7 830 €, soit un déficit de 64 €.

En ce début d'année, le montant de la coopérative s'élève à 2 630 €.

A Tesson, le total des charges est de 11 392 € et le total des produits 10 322 €, soit un déficit de 1069 €.

En ce début d'année, le montant de la coopérative s'élève à 4 488 €.

Les bilans financiers sont à la disposition des parents dans les écoles.

9. Sorties et intervenants

A Tesson :

-Le 20 septembre, les élèves de MS/GS ont vendangé dans les vignes de M. Bouillaud puis fabriqué leur jus de raisin avec divers ustensiles.

-En novembre, les élèves de PS, MS/GS et GS/CP iront dans les bois de Tesson pour observer les arbres en automne et les différents fruits.

-Le 28 novembre, les élèves de l'école assisteront à un spectacle de la compagnie « Planètemômes ». Pour les PS, MS et GS, il s'agira de : « Les émotions de Simon ».

Les CP et les CE1 quant à eux, auront une conférence sur le corps humain.

-Le 8 décembre, tous les élèves de l'école assisteront au spectacle qui s'intitule « André et le traîneau cassé », dans la continuité d'un spectacle vu l'année dernière.

A Rioux :

- Le 21 octobre, les classes de CE2-CM1 et de CM2 sont allées au château de Bernessard à Gémozac dans le cadre du projet EDD/ARTS « La nature en soi, soi dans la nature ».
- Le 17 novembre, les élèves des 3 classes assisteront à une animation présentée par la compagnie « Planète Mômes ». Le thème sera « La Biodiversité, une histoire mouvementée ».
- Une sortie au cinéma est prévue juste avant les vacances de Noël.

10. Remerciements et demandes

Rioux :

Remerciements à la municipalité pour :

- la pose de bancs dans la cour de récréation ;
- avoir fait revenir un technicien pour que l'on puisse imprimer de nos ordinateurs sur le photocopieur.

Remerciements aux parents pour l'entretien du jardin potager durant les grandes vacances.

Remerciements à Francis Bouteiller pour son investissement auprès des élèves lors des séances de sciences au potager et **à M. Bouillaud** pour avoir amandé le potager.

Remerciements à l'APE pour :

- l'organisation de la fête de fin d'année et la fête d'Halloween du 5 novembre ;
- leur investissement au sein de l'école.

Remerciements à la CDC de Gémozac pour le financement du transport et des intervenants pour la sortie au château de Bernessard.

Remerciements à Béatrice Billot pour le grand ménage effectué dans toute l'école durant les vacances d'été. Il a été très agréable de faire la rentrée dans une école bien propre.

Demandes :

- condamner le portillon situé près du préau ;
- augmenter la dotation financière par élève pour l'achat de fournitures scolaires.

Tesson :

Remerciements à la municipalité pour :

- les divers travaux effectués pendant les vacances ;
- la structure extérieure qui a été réparée et repeinte.

Remerciements aux parents pour l'entretien du jardin potager durant les grandes vacances et les vacances de la Toussaint.

Remerciements à l'APE pour :

- l'organisation de la fête de fin d'année et la fête d'Halloween du 5 novembre ;
- leur investissement au sein de l'école ;
- leur don de 897€ qui équivaut au total des sorties des 4 classes de la dernière année scolaire.

Remerciements à la CDC de Gémozac pour le financement des divers projets.

Remerciements au Conseil Général pour le financement du transport au marais aux oiseaux pour 2 classes.

11. Questions diverses

Mme Bouillaud précise qu'aucune question n'a été transmise aux directrices avant la date indiquée. Cependant, une représentante de parents d'élèves de Rioux indique qu'elle a eu une question pendant les vacances de la Toussaint.

- Une mère d'élève de la classe de CE1-CE2 a souhaité qu'un problème survenu à la garderie de Tesson et à l'école de Rioux entre son fils et d'autres enfants de l'école soit abordé. Elle voulait que la lettre qu'elle a écrite au Rectorat soit lue lors du conseil et tenait à préciser qu'elle avait déposé une plainte auprès de la gendarmerie.

Les cas particuliers d'élèves ne pouvant pas être traités en conseil d'école, la lettre n'a pas été lue.

- L'APE nous informe des manifestations ayant eu lieu et à venir :

- Une marche a été organisée en début d'année.

102 personnes étaient présentes.

- Une bourse aux vêtements a eu lieu à Rioux le 23 octobre ; cela a bien fonctionné.

- Lors de la fête d'Halloween à Tesson, 92 enfants et 50 adultes étaient présents.

- Une vente de chocolats est mise en place par le biais de catalogues dans les cahiers des enfants.

- Un marché de Noël est prévu le vendredi 9 décembre à Tesson.

Des objets fabriqués par les enfants seront vendus au profit de la coopérative scolaire et un goûter sera offert par l'APE.

- Les 19 et 20 mars, deux lotos seront organisés à Rétaud.

- Une marche sera organisée en mai.

- La fête des écoles aura lieu à Rioux cette année encore.

La séance est levée à 19h.

Les secrétaires de séance :

Mme Salvaing – Mme Navarre

La présidente :

Mme Bouillaud Natacha